

## OFFRE D'EMPLOI

### Chargé de mission zones humides

#### Structure

---

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est une association « loi 1901 » agréée, au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, dans un cadre régional. Elle a pour objectif la conservation de la diversité biologique des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et fait partie de la fédération des conservatoires d'espaces naturels de France. Elle emploie près de 40 salariés permanents et intervient sur 65 sites naturels en région PACA.

#### Contexte

---

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé l'inventaire des zones humides des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence.

Dans le prolongement de cet inventaire, le CEN a engagé un travail d'animation auprès des acteurs locaux afin de faire émerger des projets de conservation des zones humides remarquables sur ces deux départements.

#### Mission

---

Placé sous la responsabilité du responsable de pôle « Alpes du sud », le (la) chargé(e) de mission assurera les missions suivantes :

- Poursuite des actions déjà mises en oeuvre
- Participer à la définition des stratégies d'actions en appui des structures territoriales (syndicats de rivières, sites natura 2000, PNR...).
- Développer et adapter aux territoires un argumentaire pour sensibiliser et convaincre les acteurs locaux, et en particulier les élus, de la nécessité de leur engagement pour préserver ces zones.
- Contribuer à l'élaboration de cahiers des charges pour définir les actions (travaux, gestion, études...) à mettre en oeuvre.
- Suivant les cas, accompagner la collectivité pour la définition, le suivi et l'évaluation des travaux de restauration et d'entretien de la zone humide
- Développer la maîtrise foncière et la mise en place d'outils de protection qui garantissent une préservation des zones humides sur le long terme.
- Tenir à jour l'inventaire des ZH et améliorer les connaissances.
- Faire une synthèse annuelle de l'avancée des actions en faveur des zones humides.

#### Compétences requises

---

- Formation dans le domaine de la Gestion des milieux naturels (Bac+4 ou 5)
- Expériences en animation territoriale autour de la thématique
- Expériences concrètes en diagnostics écologiques des zones humides (enjeux patrimonial, fonctionnels)
- Connaissances des acteurs, des outils de préservation et de planification
- Utilisation des outils informatiques (SIG)
- Capacités d'organisation, rigueur et sérieux
- Bonne qualités rédactionnelles, autonomie et esprit d'équipe

- La connaissance du territoire serait un plus.

## Conditions d'emploi

---

- **Prise de fonction : Avril 2014**
- **Durée et type de contrat :**
  - Contrat à Durée Déterminée (CDD) avec prise de poste fin avril/début mai et jusqu'à fin novembre 2014. Possibilité de poursuite sur l'année 2015
  - Groupe D de la Convention Collective Nationale de l'Animation
  - Salaire de base : indice 300 CCNA soit **1794 €** bruts mensuels (+ reconstitution de carrière s'il y a lieu)
- **Localisation du poste :** Sisteron (04)
- **Conditions de travail :**
  - Nombreux déplacements : Véhicule personnel et permis B obligatoires (prise en charge des frais)

## Candidatures - Informations

---

- **Contact :** M. Lionel QUELIN Responsable du Pôle Alpes du Sud  
ou Marion Parrot Chargée de mission zones humides
- **Poste à pourvoir immédiatement**
- **DATE LIMITE DES CANDIDATURES : 4 AVRIL 2014**  
a envoyer uniquement par courriel à [lionel.quelin@cen-paca.org](mailto:lionel.quelin@cen-paca.org)